

Les bandes riveraines des cours d'eau et rivière Mawcook et rivière noire de Sainte-Cécile de Milton... C'est sérieux comme sujet!

Les bandes riveraines... C'est sérieux comme sujet. Pourtant, c'est si simple à comprendre : si les berges de nos rivières, des cours d'eau et des ruisseaux étaient mieux aménagées, bien des problèmes seraient évités. Il y aurait moins d'érosion, moins d'affaissement et moins de résidus indésirables dans l'eau de nos rivières, puisqu'ils auraient été filtrés bien avant d'y arriver. Comment n'y avait-on pas pensé avant? Tout le monde, propriétaires riverains résidentiels comme producteurs agricoles, veut profiter de son espace de terre le plus possible. Certains propriétaires résidentiels, permanents ou de villégiature, ont érigés des accès, des murets de pierre, gazonné leur parterre jusqu'à l'eau et se disent le commentaire suivant : «C'est beau, non? C'est d'un vert uniforme, comme un tapis!» mais malheureusement ces aménagements causent la destruction des arbres et arbustes présents dans cette bande riveraine.

Ce genre d'artificialisation des rives mène inévitablement vers la mort lente d'une rivière, c'est un grave problème qui affecte radicalement l'intégrité naturelle des plans d'eau. Mes inspections menées depuis quelques mois révèlent que des efforts colossaux restent à faire pour protéger les berges car on note des endroits où il n'y a presque pas de bandes riveraines en raison de coupes abusives d'arbres et d'arbustes effectués par certains propriétaires.

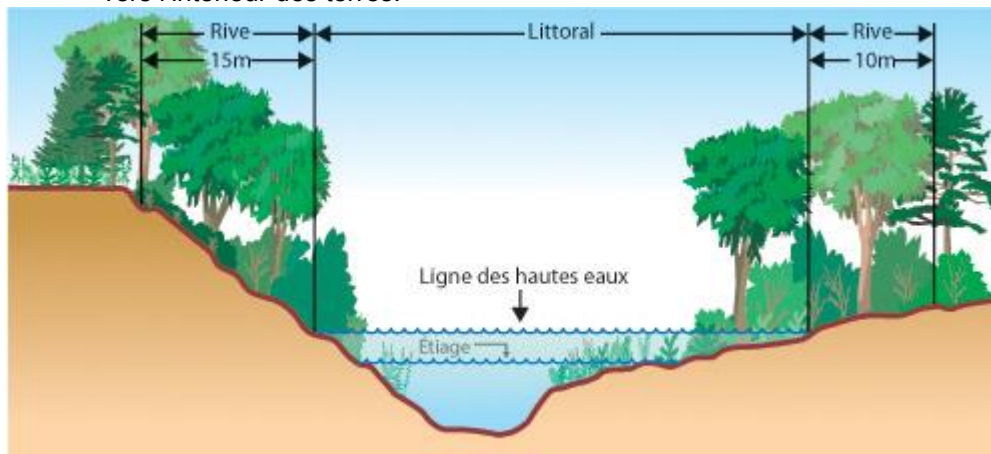
Depuis quelques années, la municipalité a fait parvenir des " avis de courtoisie " aux propriétaires fautifs. Plusieurs n'ont pas tardé à réagir. Plusieurs ignoraient carrément l'existence du règlement.

Les bandes riveraines : comment s'y retrouver et bien les mesurer

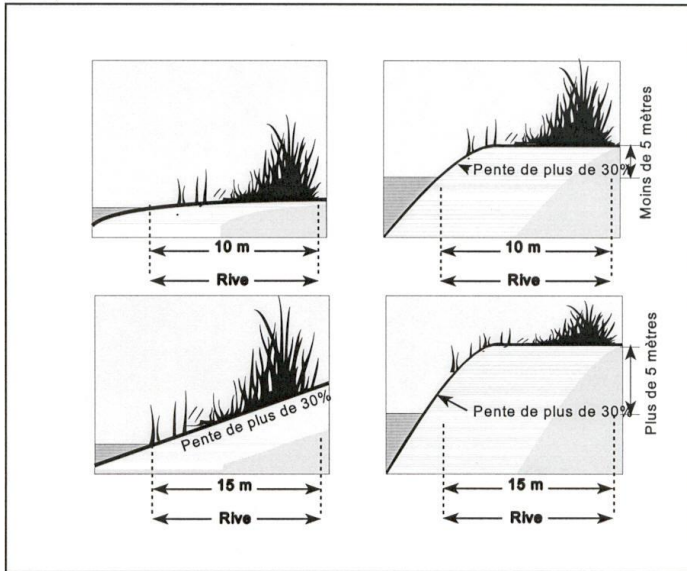
Largeur de la rive :

La largeur de la rive protégée par le présent règlement varie selon la topographie du terrain et est établie comme suit:

- 1- La rive a une largeur de 10 mètres lorsque la pente est inférieure à 30% ou encore lorsque la pente est supérieure à 30% et présente un talus de moins de 5 mètres de hauteur;
- 2- La rive a une largeur de 15 mètres lorsque la pente est continue et supérieure à 30% ou encore lorsque la pente est supérieure à 30% et présente un talus de plus de 5 mètres de hauteur; Cette largeur se mesure horizontalement à partir de la ligne des hautes eaux vers l'intérieur des terres.



Croquis 15



Source MDDELCC

Que peut-on faire dans la bande de protection riveraine?

Dans la bande de protection riveraine, aucun ouvrage n'est permis. De plus, il est interdit de détruire, d'enlever ou autrement faire disparaître toute végétation naturelle située à l'intérieur de cette bande. En d'autres termes, toutes interventions de contrôle de la végétation, dont la tonte de gazon, le débroussaillage et l'épandage d'engrais, sont interdites dans la rive des rivières ou cours d'eau.

Doit-on obtenir un permis pour effectuer ces travaux?

Toute intervention dans la bande riveraine nécessite un certificat d'autorisation. Lorsque vous avez un projet d'aménagement de la berge, vous devez soumettre une demande à la municipalité contenant l'ensemble des détails pertinents à l'étude des interventions projetées (emplacement, détails, croquis/plan, photos, entrepreneur, etc.).

Pénalités

Quiconque contrevient à l'un des articles du présent règlement commet une infraction et est passible, en plus des frais :

- a) pour une première infraction, d'une amende de CINQ CENTS À MILLE DOLLARS (500 à 1000 \$) si le contrevenant est une personne physique, et de MILLE À DEUX MILLE DOLLARS (1000 à 2000\$) s'il est une personne morale;
- b) pour toute infraction additionnelle, d'une amende de MILLE DOLLARS À DEUX MILLE DOLLARS (1000 à 2000 \$) si le contrevenant est une personne physique, et de DEUX MILLE DOLLARS À QUATRE MILLE DOLLARS (2000 à 4 000 \$) s'il est une personne morale.

Pour plus d'informations le règlement est disponible pour consultation au bureau municipal.

Produit par le service d'urbanisme
Municipalité de Sainte-Cécile de Milton
Avril 2017